

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN
ARRONDISSEMENT DE GUEBWILLER

COMMUNE DE WUENHEIM

P R O C E S - V E R B A L

des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 17 AVRIL 2009

L'an deux mil neuf, le dix-sept avril, à vingt heures, était assemblé en session ordinaire, après convocation légale et en nombre valable, le Conseil Municipal de la Commune de WUENHEIM.

ETAIENT PRESENTS : MM. Roland MARTIN, Maire, Bernard HORNY, Daniel SIFFERT, Jean-Marc WEBER et Mme Marie-Odile FUGLER, Adjoints, Mmes Liliane GRUNEISEN, Sylvie PLAIN, Fabienne GARCETTE (à partir du point N° 4) et Monique HEITZLER, Conseillères Municipales, MM. Bertrand MECHLER, Christophe SCHALLER, Michel HAENNIG, Daniel ROTHENFLUG et Vincent WERNER, Conseillers Municipaux.

ABSENTS avec EXCUSE : Mme Fabienne GARCETTE (jusqu'au point N° 3) et M. Christophe HAWECKER, Conseillers Municipaux.

ABSENT sans EXCUSE : Néant.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Martine REININGER.

Mme Fabienne GARCETTE, Conseillère, a donné procuration de vote à Mme Monique HEITZLER, Conseillère (jusqu'au point N° 3).

M. Christophe HAWECKER, Conseiller, a donné procuration de vote à Mme Liliane GRUNEISEN, Conseillère.

ORDRE DU JOUR

- 1/ Approbation du Procès-Verbal de la séance du 10/03/2009
- 2/ Travaux de voirie, rue de l'Eglise
- 3/ Maîtrise d'œuvre, rue Principale : choix du bureau d'études
- 4/ Renouvellement de la ligne de trésorerie
- 5/ Délégation au Maire
- 6/ Demande de subvention
- 7/ Travaux au refuge du Sudel : dépôt d'un Permis de Construire
- 8/ Comptes-rendus des diverses commissions
- 9/ Comptes-rendus des délégués aux différents organismes extérieurs
- 10/ Divers

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures précises et salue bien cordialement l'assemblée.

Il fait part des procurations suivantes :

- Mme Garcette à Mme Heitzler (jusqu'au point N° 3)
- M. Hawecker à Mme Gruneisen

Il adresse ensuite ses remerciements et/ou félicitations :

- aux participants à l'opération "Haut-Rhin propre" le 28 mars,
- à la Société de musique « Espérance » pour le très bon concert du 04 avril,
- à M. Hubert Baumgratz pour la confection gracieuse de nouvelles boiseries pour les jeux du jardin du Presbytère.

Enfin, il fait part des carte et lettre de remerciements émanant de :

* l'école Alsacienne de chiens-guides d'aveugles et l'Association Française des Sclérosés en plaques pour la subvention communale,

Puis, l'ordre du jour est abordé.

1° / POINT : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10/03/2009 :

Le Procès-Verbal de la séance du 10/03/2009 est approuvé à l'unanimité.

2° / POINT : TRAVAUX DE VOIRIE, RUE DE L'EGLISE :

Afin de parfaire l'aménagement des abords de la salle des fêtes, la commission « voirie-environnement-fleurissement-eau et assainissement » préconise la pose d'enrobés dans la rue de l'Eglise (tronçon compris entre la rue de la Fonderie et l'accès au parking du pôle communal).

Deux devis nous sont parvenus :

- Royer Frères (Moosch) : 11.450,12 € HT
- Nobel (Réguisheim) : 14.495,00 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide la pose d'enrobés dans la rue de l'église (tronçon rue de la Fonderie – parking du pôle communal),
- retient et approuve le devis de l'entreprise Royer Frères de Moosch pour un montant de 11.450,12 € HT,
- charge le Maire de solliciter une subvention auprès du Conseil Général au titre de la voirie communale,
- les crédits sont prévus au Budget Primitif 2009, article 2152.

3°/ POINT : MAÎTRISE D'ŒUVRE RUE PRINCIPALE : CHOIX DU BUREAU D'ETUDES :

Par délibération en date du 02/05/2008, le Conseil Municipal a confié la mission de maîtrise d'œuvre à la DDE. L'étude de sol a été réalisée et la DDE nous a transmis le dossier d'avant-projet pour l'aménagement de l'ensemble de la traverse d'agglomération ainsi que la fiche financière. Il convient maintenant de rechercher un maître d'œuvre pour les phases de travaux. Une procédure adaptée a été lancée ; l'offre a paru sur le site de l'Association des Maires du Haut-Rhin. Huit offres sont parvenues à la mairie dans les délais impartis et dont les montants sont récapitulés sur le tableau ci-dessous. Elles émanent de

BUREAUX D'ETUDES	1^{ère} phase Section rue Fonderie-rue du Vieil Armand TOTAL TTC	2^{ème} phase Section à l'Est rue de la Fonderie TOTAL TTC	TOTAL 2 Phases
TOPOS OBERNAI (67)	17 581,20 €	4 724,20 €	22 305,40 €
IN'GEO SELESTAT (67)	12 127,44 €	5 382,00 €	17 509,44 €
I.V.R. TAGSDORF (68)	22 963,20 €	5 860,40 €	28 823,60 €
SETUI COLMAR (68)	33 727,20 €	5 980,00 €	39 707,20 €
I.R.H. COLMAR (68)	21 528,00 €	4 784,00 €	26 312,00 €
BEREST COLMAR (68)	22 245,60 €	5 023,20 €	27 268,80 €
COCYCLIQUE Ingénierie SOULTZ (68)	14 352,00 €	1 100,32 €	15 452,32 €
Cabinet MERLIN MULHOUSE (68)	34 624,20 €	5 023,20 €	39 647,40 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- retient et approuve l'offre de Cocyclique Ingénierie de Soultz (68) pour un montant de 15.452,32 € TTC (les 2 phases),
- les crédits sont prévus au Budget Primitif 2009, article 2152.

Le choix s'est porté sur le bureau d'études COCYCLIQUE Ingénierie de Soultz qui propose une offre correspondant au mieux aux missions citées dans l'appel d'offres, ceci pour un coût moins-disant pour les 2 phases.

Arrivée de Mme Fabienne Garcette, Conseillère Municipale.

4° / POINT : RENOUELEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE :

Pour faire face au versement de diverses subventions (département, ...) restant en attente et des aléas budgétaires, il est proposé de renouveler la ligne de trésorerie.

La Caisse d'Epargne d'Alsace nous a transmis la proposition suivante :

- 100.000 € au taux révisable indexé Euribor 3 mois+ marge de 0,60 %,

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer à ce sujet.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

5°/ POINT : DELEGATION AU MAIRE :

Par délibération en date du 02/05/2008, le Conseil Municipal a donné délégation au Maire, pour la durée de son mandat, de prendre un certain nombre de décisions en vertu des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'article 10 de la loi N° 2009-179 du 17 février 2009 apporte des modifications aux règles de délégation et de compétence en matière de marchés publics.

Par circulaire préfectorale du 5/03/2009, M. le Préfet du Haut-Rhin invite le Conseil Municipal à prendre une nouvelle délibération, ceci dans un souci de sécurité juridique.

Depuis le 19 février 2009, le Conseil Municipal peut charger le maire, pour la durée de son mandat :

- de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer à ce sujet.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

6° / POINT : DEMANDE DE SUBVENTION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable pour la demande de subvention suivante:

* Association 4 pour 1 : 2.000 €

Mme Fugler, Adjoint, remercie tous les bénévoles qui aident, tout au long de l'année, au bon fonctionnement de cette association et participent au bon déroulement des activités durant les vacances.

7° / POINT : TRAVAUX AU REFUGE DU SUDEL : DEPÔT D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

Le refuge du Sudel a été loué à l'Association « Les Amis du Sudel » pour une durée de 15 ans et un bail a été conclu entre la commune et l'Association en date du 3/02/1997.

Les responsables de l'Association ont fait part d'un projet de travaux, consistant d'une part au remplacement de la toiture, de la mise aux normes au niveau accessibilité et d'autre part d'une extension mesurée pour la construction de sanitaires avec WC handicapés et d'un local de stockage.

Avant de lancer les procédures pour ces travaux et en vue de s'assurer de la faisabilité du projet, il y a lieu de déposer un Permis de Construire auprès de la Ville de Soultz, le refuge étant situé sur ban de cette ville.

La réunion « toutes commissions » du 7/04/2009 essentiellement consacrée aux travaux envisagés, a permis d'effectuer un tour de table. Il a été convenu de déposer le Permis de Construire auprès de la Ville de Soultz.

Le Conseil Municipal est invité à :

- accepter l'offre de l'atelier du canal de Guebwiller pour un montant de 5.500,00 € H.T. (phase dépôt de Permis de Construire)
- accepter l'offre de l'APAVE de Mulhouse pour un montant de 750,00 € H.T. (notices « sécurité » et « accessibilité »)
- charger le Maire du suivi de ce dossier
- les crédits sont prévus au Budget Primitif 2009, article 2031.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

8° / POINT : COMPTES-RENDUS DES DIVERSES COMMISSIONS :

- **"Toutes Commissions" du 31/03/2009** : il s'agissait de la 5^{ème} réunion de travail « POS-PLU ».

- **Commission "Ecoles-Jeunesse-Cadre de Vie et relations habitants-Aide Sociale-Manifestations" du 02/04/2009** : il a notamment été question de la création d'un Conseil

Municipal des Jeunes et de la venue des élus de Grävenwiesbach les 26 et 27/09/2009 (40^{ème} Fête du Vin Nouveau)

- **"Toutes Commissions" du 07/04/2009** : les points essentiels de cette réunion ont été la présentation du projet de travaux au refuge du Sudel et une discussion sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) dans le cadre du futur PLU.

- **"Toutes Commissions" du 14/04/2009** : les conseillers ont pris connaissance de l'ordre du jour du Conseil Municipal du 17/04/2009.

9° / POINT : COMPTES-RENDUS DES DELEGUES AUPRES DES ORGANISMES EXTERIEURS :

- **Conseil de Communauté de Communes du 26/02/2009** : ont été abordés la démission d'un Vice-Président et les modifications en résultant, des questions de comptabilité et d'économie, du camping et des affaires relatives au personnel.

- **Syndicat des Cours d'Eau de la région Soultz-Rouffach du 17/03/2009** : M. Weber, Adjoint, fait un rapide compte-rendu de cette réunion qui s'est tenue en 2 phases : une visite sur le terrain (carrefour du Nouveau Monde : création d'un fossé de déviation du Fridolinsbach) et d'une discussion en salle sur les différents travaux réalisés, en cours et en projet. Pour Wuenheim, la protection du pied de berge (Rain) sera réalisée durant l'été 2009.

- **Conseil de Communauté de Communes du 26/03/2009** : ont été discutés le budget primitif 2009 (M 14), les rapports du Président sur le fonctionnement des services-exercice 2008, l'environnement, le bilan 2008 de la Charte intercommunale et le programme 2009, les actions de préfiguration dans le cadre du Gerplan, l'investissement et l'acquisition de biens mobiliers pour la petite enfance, les délégations au Bureau et au Président, la rétrocession de la rue de la Piscine à Guebwiller, l'économie, le transport à la demande, la modification du règlement d'assainissement des eaux usées, la tarification de mise à disposition des gymnases et les affaires relatives au personnel.

10° / POINT : DIVERS :

- rapport Brigade Verte du 01/01 au 28/02/2009 : 28 passages et/ou interventions sur le ban communal

- Notification de subventions du Conseil Général :

- Restauration de la salle des fêtes : 2.507 €

- Balisettes, rue de la Fonderie : 340 €

- Révision du POS et transformation en PLU : 7.925 €

- Fonds de concours Communauté de Communes : le Fonds est suspendu pour 2009.

M. Haennig, Conseiller, félicite M. l'Adjoint Siffert pour son implication dans les travaux de mise en place des balisettes, rue de la Fonderie.

La séance est close à 20h45.